

Avis de Soutenance

Monsieur Sébastien AVALLONE

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Finances publiques locales et performance

dirigés par Madame Laurence WEIL

Soutenance prévue le **lundi 18 octobre 2021** à 14h00

Lieu : UFR Droit et sciences politiques 39 Rue de l'Université 34000 Montpellier

Salle : des actes

Composition du jury proposé

Mme Laurence WEIL	Université de Montpellier	Directrice de thèse
M. Bertrand FAURE	Université de Nantes	Rapporteur
M. Michel BOUVIER	Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne	Rapporteur
M. Etienne DOUAT	Université de Montpellier	Examineur

Mots-clés : Finances Publiques, Collectivités territoriales, Performance, Droit administratif, Gestion, Finances locales

Résumé :

La performance et les finances publiques locales relèvent, a priori, de finalités et de logiques différentes. La rencontre de la performance avec le champ des finances publiques locales ne paraît pas pouvoir se réaliser sans d'évidentes tensions. Au terme d'un travail exigeant une approche nécessairement interdisciplinaire, la performance apparaît d'abord comme révélateur des liens particuliers entre l'Etat et les collectivités territoriales. Elle est aussi un puissant vecteur de reconfiguration. Ceci dit, l'appropriation de la performance par les collectivités ne peut se faire qu'au travers d'une démarche incrémentale. Ainsi, la reconfiguration occasionnée se fait par petites touches, autrement dit par ajustements successifs. La performance n'agit pas pour autant sur un terrain neutre. La dialectique qu'elle noue avec les collectivités territoriales occasionne une évolution de la notion de performance autant qu'une évolution des collectivités elles-mêmes. Il en résulte que les changements qui affectent la décentralisation ne sont pas étrangers à l'émergence de la performance. Il s'agit toutefois d'une performance appropriée ; remodelée. Au final, les collectivités territoriales ne seront plus tout à fait les mêmes mais la performance se sera adaptée aux spécificités de la poursuite de l'intérêt général. La présente thèse analyse ces évolutions, appréhende leurs potentiels développements et ouvre de nouveaux chantiers. Elle met aussi en évidence l'intérêt de l'approche interdisciplinaire. Une interdisciplinarité interne au droit mais aussi externe à la matière juridique. Cette interdisciplinarité permet une appréhension plus précise et plus complète de la matière spécifique que constitue les finances publiques locales.